



Service Événementiel et Sport
Mairie de Viroflay,
2 place du Général de Gaulle 78220 Viroflay
Téléphone : 01 39 24 28 33
Mail : evenementiel@ville-viroflay.fr

Règlement du tournoi Super Smash Bros. Ultimate – 6 avril 2025 à Viroflay

I – Information Générales

1 – Application du règlement

Les joueurs acceptent l'application de ce règlement par l'organisateur en participant au tournoi « Super Smash Bros. Ultimate » de Viroflay.

L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment et sans préavis dans le but de conserver les valeurs sportives tels que l'équité ou l'esprit sportif.

2 – Inscriptions

Les pré-inscriptions seront ouvertes dès le **vendredi 14 mars via le lien sur le site de la Ville.**

L'inscription au tournoi est **gratuite** et ouverte aux personnes entre **12 et 17 ans**, résidant dans la commune de Viroflay. L'accord des parents est obligatoire (Voir le formulaire d'autorisation parentale à compléter).

Les documents suivants seront **nécessaires** pour toute inscription : pièce d'identité, justificatif de domicile et autorisation parentale.

Les joueurs professionnels ne sont pas autorisés à prendre part à l'événement.

Les pré-inscriptions se terminent **le vendredi 4 avril à 10h**. Une inscription sur place sera possible uniquement s'ils restent des places et en possession des justificatifs ci-dessus.

3 – Tournoi

Le tournoi Super Smash Bros. Ultimate se déroule sur une demi-journée **le dimanche 6 avril (13h30 à 17h30)** dans l'auditorium de la bibliothèque de Viroflay. La présence des participants est obligatoire à 13h30 sur place le dimanche.

L'âge minimum est de **12 ans**. Jusqu'à **128 joueurs** seront acceptés sur le tournoi.

4 – Récompenses

Les trois premiers se verront remettre des lots.

II – Format du tournoi

1 – Mode de rencontre

Chaque rencontre opposera 2 joueurs, face à face. Le premier joueur ayant remporté 2 parties sera qualifié.

2 – Format des matchs

- Type de jeu utilisé : Smash
- Nombre de matchs gagnants : 2
- Avec ou sans objets : sans
- Nombre de vies par match : 3
- Choix du personnage : Libre
- Les joueurs jouent sur la Nintendo Switch fourni par l'organisateur pour participer à la compétition.
- format du tournoi : simple élimination

3 – Déroulement d'un match & résultats

Les organisateurs du tournoi appellent les joueurs, qui ont **3 appels maximum** pour se présenter et **5 min** pour lancer leur match. Si l'un des joueurs est en **retard ou ne répond pas au 3 ème appel**, celui-ci est déclaré **forfait** pour le tournoi.

Les joueurs peuvent emmener leur propre manette.

4 – Collecte des données

Les informations recueillies dans le cadre de ce tournoi seront consultées par le service Événementiel et sport de la mairie et le prestataire à des fins de validation de votre inscription. Elles seront **conservées** jusqu'à la fin du tournoi, soit le 6/04/2025 au soir, **avant destruction**. Les données collectées **ne seront en aucun cas communiquées à un tiers**.

III – Infractions au règlement

Un joueur ne respectant pas les règles ou ayant un comportement inapproprié, non limitées à la liste suivante, se verra **retiré** du tournoi :

- Il est strictement interdit d'utiliser tous moyens de triche ou de « glitches » (problème connu ou inconnu dans le jeu donnant un avantage) est interdit.
- Il est strictement interdit de proférer des insultes ou d'adopter un comportement offensant à l'encontre de votre adversaire, des participants, des spectateurs ou des organisateurs.
- Il est strictement interdit de falsifier des preuves dans le but d'abuser les organisateurs dans leur jugement lors d'un conflit.